

2010/2765 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : Fédération Départementale des Sociétés Musicales du Rhône - OGEM (Organisation et Gestion de l'Ecole Montessori) - Société de Musique de Chambre de Lyon - Montant total des exonérations : 1 781,70 euros HT (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 30/08/2010, p. 1790)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)